



## Conseil économique et social

Distr. générale  
3 décembre 2014  
Français  
Original : anglais

### Commission de statistique

#### Quarante-sixième session

3-6 mars 2015

Point 16 f) de l'ordre du jour provisoire\*

**Points pour information : statistiques des finances**

### Rapport du Fonds monétaire international sur l'Équipe spéciale interinstitutions des statistiques des finances

#### Note du Secrétaire général

Conformément à la décision 2014/219 du Conseil économique et social, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à la Commission de statistique, à titre d'information, le rapport du Fonds monétaire international sur l'Équipe spéciale interinstitutions des statistiques des finances. Ce rapport rend compte des principales activités que l'Équipe spéciale a conduites depuis la session que la Commission a tenue en 2012. L'Équipe spéciale a accompli des progrès considérables dans les domaines des statistiques relatives à la dette extérieure et à la dette du secteur public, notamment en achevant les travaux d'actualisation de l'édition 2013 du Guide des statistiques de la dette extérieure à l'usage des statisticiens et des utilisateurs (*Statistiques de la dette extérieure : Guide pour les statisticiens et les utilisateurs*) (2013), qui a été mis en conformité avec les dernières normes statistiques internationales; en diffusant la nouvelle base de données relative aux statistiques trimestrielles de la dette extérieure; en obtenant que les 71 pays souscrivant à la Norme spéciale de diffusion des données (NSDD) du Fonds monétaire international (FMI) et la zone euro communiquent ces statistiques trimestrielles et en associant davantage de pays au Système général de diffusion des données (SGDD); en s'assurant une collaboration beaucoup plus active des pays qui alimentent la base de données trimestrielles sur la dette du secteur public; en améliorant la plateforme commune consacrée à la dette extérieure; en élaborant un support de cours sur les statistiques de la dette extérieure entièrement conforme aux normes statistiques internationales actualisées pour les stages, ateliers et séminaires organisés au siège du FMI, ainsi qu'au niveau régional.

La Commission est invitée à prendre note de ce rapport.

\* E/CN.3/2015/1.



# Rapport du Fonds monétaire international sur l'Équipe spéciale interinstitutions des statistiques des finances

## I. Introduction

1. L'Équipe spéciale interinstitutions des statistiques des finances<sup>1</sup>, créée en 1992 sous les auspices de la Commission de statistique, s'est à nouveau réunie en 1998 afin de coordonner les travaux visant à améliorer la qualité des données sur la dette extérieure et les réserves internationales, en accordant une attention particulière à la validité des méthodes, la transparence, l'actualité et la disponibilité des données. Ces données facilitent l'évaluation de la vulnérabilité d'un pays du fait de sa situation financière. Un rapport sur le programme de travail de l'Équipe spéciale a été communiqué à la Commission pour sa session de février 2012. Le présent rapport récapitule les travaux qui ont été menés depuis et donne un aperçu du programme de travail dont l'Équipe spéciale est convenue à la réunion qu'elle a tenue à la Banque mondiale, à Washington, les 13 et 14 mars 2014. Ce programme étant ambitieux, les activités que ses membres continuent d'entreprendre de manière concertée, coordonnée et soutenue sont essentielles à son succès.

## II. Travaux méthodologiques

### A. *Statistiques de la dette extérieure : Guide pour les statisticiens et les utilisateurs (2013)*

2. Le Département des statistiques du FMI, en étroite collaboration avec les organismes membres de l'Équipe spéciale, a achevé la mise à jour du *Guide* de l'exercice 2013. La nouvelle édition du *Guide*, qui est une mise à jour du *Guide* de 2003, est entièrement conforme aux normes statistiques internationales pour la comptabilité nationale et les statistiques de la balance des paiements que sont le Système de comptabilité nationale de 2008 (SCN 2008)<sup>2</sup> et la sixième édition du *Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale (MBP6)*<sup>3</sup>, respectivement. Ceci assure la cohérence des statistiques de la dette extérieure avec la balance des paiements, la position extérieure globale et la comptabilité nationale. L'édition 2013 du *Guide* fournit des indications conceptuelles, des tableaux de présentation nouveaux et révisés, et d'autres séries dont l'expérience a montré l'intérêt pour l'analyse. Elle décrit également la notion de dette extérieure nette – qui suppose une comparaison des encours de la dette extérieure avec les avoirs financiers externes de type d'instruments analogues – et inclut les produits financiers dérivés ainsi que les positions des passifs éventuels dans l'analyse de la dette extérieure.

---

<sup>1</sup> L'Équipe spéciale est présidée par le FMI et se réunit une fois par an. Elle comprend des représentants de la Banque des règlements internationaux (BRI), du Secrétariat du Commonwealth, de la Banque centrale européenne, du FMI, de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), du Secrétariat du Club de Paris, de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et de la Banque mondiale.

<sup>2</sup> Publication des Nations Unies, numéro de vente : F.08.XVII.29.

<sup>3</sup> Washington, FMI, 2009.

3. La version définitive de l'édition de 2013 du *Guide des statistiques de la dette extérieure* à l'usage des statisticiens et des utilisateurs a été affichée sur le site Web de l'Équipe spéciale ([www.tffs.org](http://www.tffs.org)) en mai 2014. Un communiqué de presse annonçant cette publication a été simultanément diffusé par certains organismes appartenant à l'Équipe spéciale. Les statisticiens qui travaillent sur la balance des paiements, la position extérieure globale et la dette extérieure, ainsi que les correspondants qui s'occupent de la Norme spéciale de diffusion des données (NSDD) et du SGDD en ont été informés par un courriel du Secrétariat de l'Équipe spéciale. Des versions imprimées de l'édition 2013 du *Guide* ont été envoyées en anglais aux pays membres du FMI et aux rédacteurs de la base de données sur les statistiques trimestrielles de la dette extérieure. Cette édition est actuellement en cours de traduction en arabe, chinois, espagnol, français et russe. Elle sera disponible dans ces différentes langues en 2015.

#### **B. *Statistiques de la dette du secteur public : Guide pour les statisticiens et les utilisateurs***

4. La version finale de *Statistiques de la dette du secteur public : Guide pour les statisticiens et les utilisateurs*<sup>4</sup> a été publiée en décembre 2011. Depuis lors, les membres de l'Équipe spéciale se sont activement employés à promouvoir ce guide par le biais d'ateliers, de séminaires et activités analogues. Conforme au SNC 2008, il peut être téléchargé sur le site Web de l'Équipe spéciale ([www.tffs.org/PSDStoc.htm](http://www.tffs.org/PSDStoc.htm)). Il est également diffusé sur support papier et disponible en arabe, chinois, espagnol, français et russe.

### **III. Disponibilité des données concernant la dette**

#### **A. *Statistiques trimestrielles de la dette extérieure extraites de la base de données de la Banque mondiale***

5. En octobre 2014, la Banque mondiale, en collaboration avec le Fonds monétaire international (FMI), a publié la nouvelle base de données sur les statistiques trimestrielles de la dette extérieure, qui est pleinement conforme aux normes énoncées dans l'édition 2013 du guide des statistiques de la dette extérieure à l'usage des statisticiens et des utilisateurs ainsi que dans la sixième édition du *Manuel de la balance des paiements*. La mise en conformité de la procédure de présentation des statistiques trimestrielles avec la sixième édition du *Manuel* a débuté en décembre 2013, date à laquelle les correspondants qui alimentent la base de données ont été invités à soumettre d'ici au 6 octobre 2014 les données du deuxième trimestre 2014 en utilisant les nouveaux tableaux actualisés. Les correspondants ont été priés d'indiquer à la Banque mondiale et au FMI s'ils seraient en mesure de présenter des données en appliquant les nouvelles normes; dans le cas contraire, ils pouvaient continuer à leur faire rapport en utilisant les tableaux fondés sur la cinquième édition du *Manuel de la balance des paiements*. Il était essentiel à cette fin de disposer d'une base de données unique, complète et à jour qui couvre des données rétrospectives cohérentes. C'est la raison pour laquelle, dans le cadre des consultations, la Banque mondiale a appliqué des règles

<sup>4</sup> Washington, FMI, 2011.

génériques pour convertir les données trimestrielles passées et actuelles fondées sur la cinquième édition du *Manuel* en données conformes aux normes de la sixième édition. Les données génériques converties ont été communiquées pour approbation aux pays qui ne s'étaient pas basés sur la sixième édition pour fournir leurs propres données. La nouvelle base de données peut être consultée à l'adresse suivante : <http://datatopics.worldbank.org/debt/home>.

6. Depuis 2013, tous les pays souscrivant à la NSDD communiquent des données trimestrielles sur la dette extérieure pour alimenter la base de données. Pour le deuxième trimestre 2014, 51 des 71 pays souscrivant à la NSDD, les pays de la zone euro et 13 pays participant au SGDD ont communiqué leurs statistiques trimestrielles en se fondant sur la 6<sup>e</sup> édition du *Manuel*. Les autres pays ont communiqué des données correspondant aux normes de la cinquième édition du *Manuel*, qui ont été mises en conformité avec celles de la sixième édition pour être intégrées à la base de données. La nouvelle base de données trimestrielles sur la dette extérieure conforme à la NSDD comporte quatre nouveaux tableaux, qui ont reçu un accueil favorable. Le premier, qui porte sur l'échéance résiduelle à court terme a été renseigné pour la première fois par 9 pays, le deuxième, sur la dette extérieure nette, par 11 pays, le troisième, sur le rapprochement des situations et des flux, par 9 pays, et le quatrième, sur l'échéancier du service de la dette par secteur et instrument, par 7 pays. Cette base de données comporte également un nouveau tableau sur la ventilation en devises et monnaies nationales, qui a été renseigné par 11 pays. Plusieurs pays ont modifié les données qu'ils avaient communiquées auparavant.

7. Le FMI et les autres membres de l'Équipe spéciale continueront d'encourager les pays participant au SGDD à alimenter la base de données trimestrielles sur la dette extérieure; le FMI conduira notamment à cet effet des missions pour renforcer les capacités en matière de statistiques relatives à la balance des paiements, à la position extérieure globale et à la dette extérieure.

## **B. Base de données de la Banque mondiale sur la dette du secteur public**

8. Fin novembre 2014, plus de 70 pays (deux fois plus que lors de la présentation du dernier rapport à la Commission de statistique) avaient communiqué des données pour alimenter la base de la Banque mondiale. Celle-ci comprend des données trimestrielles provenant essentiellement de pays en développement et de pays émergents sur la valeur nominale de la position débitrice brute du secteur public. Ces données trimestrielles peuvent porter sur les secteurs suivants : a) les administrations publiques; b) l'administration centrale; c) les comptes budgétaires de l'administration centrale; d) les entreprises publiques non financières; e) les entreprises publiques financières; f) l'ensemble du secteur public. Elles concernent les positions d'après l'échéance initiale et résiduelle (à court et à long terme), et sont ventilées par instrument, ainsi que les positions par monnaie de libellé (monnaies nationales et devises) et par lieu de résidence des créanciers (nationaux et étrangers). Pour pouvoir participer à la base de données, les pays doivent au moins communiquer des données sur la position débitrice de leur administration centrale par type d'instrument.

9. Le FMI continuera d'encourager les pays en développement et les pays émergents à participer à cette initiative, notamment en conduisant des missions d'assistance technique en matière de statistiques des finances publiques et de la dette extérieure. En consultation avec les autres membres de l'Équipe spéciale, la Banque mondiale, le FMI et l'OCDE ont également invité d'autres pays développés à alimenter la base de données sur la dette du secteur public en communiquant des données sur la dette du secteur des administrations publiques. L'Équipe spéciale a souligné qu'il fallait veiller à éviter les répétitions et les incohérences avec les modèles déjà utilisés par d'autres organisations internationales.

### **C. Problèmes liés à la plateforme commune consacrée à la dette extérieure<sup>5</sup>**

10. Les organisations à l'origine de la plateforme commune (la BRI, le FMI, l'OCDE et la Banque mondiale) s'emploient actuellement à y apporter d'autres améliorations. Ces changements sont les suivants : a) pour les titres de créance, passage des titres de créance internationaux de la BRI aux données relatives aux titres de créances de l'étude coordonnée du FMI sur la situation en matière d'investissements de portefeuille (Coordinated Investment Portfolio Survey); b) pour les crédits commerciaux, passage des créances commerciales officielles de l'OCDE au financement des transactions commerciales assurées à court terme de l'Union de Berne; c) adoption d'une périodicité semestrielle coïncidant avec l'établissement des rapports de l'étude coordonnée du FMI. Le rapport sur la mise en œuvre de ces propositions et l'examen triennal des accords de prestation de services de la plateforme commune sera présenté à la réunion que l'Équipe spéciale tiendra en 2015.

## **IV. Renforcement des capacités**

11. Le FMI a continué de promouvoir les nouvelles normes statistiques internationales en organisant des cours, ateliers et séminaires au siège et au niveau régional. Comme indiqué plus haut, l'ensemble des supports de formation ont été mis en conformité avec les nouvelles normes en matière de statistiques sur la dette (énoncées dans les guides des statistiques de la dette extérieure (2013) et de la dette du secteur public à l'usage des statisticiens et des utilisateurs). Le FMI a également continué de s'employer à améliorer les capacités en matière de collecte, de compilation et de diffusion de statistiques relatives à la dette en prêtant une assistance technique et en mettant en œuvre un programme de formation. En novembre 2013, il a organisé un stage de quatre semaines dans les locaux du siège sur la pleine application des normes énoncées dans l'édition 2013 du guide des statistiques de la dette extérieure à l'usage des statisticiens et des utilisateurs. Des fonctionnaires représentant d'autres organismes membres de l'Équipe spéciale (BRI, Secrétariat du Commonwealth, Banque centrale européenne, CNUCED et Banque mondiale) ont collaboré à ces stages au cours desquels ils ont fait des exposés sur des thèmes relevant de leur domaine de compétence. En 2012, après un certain nombre d'années, le FMI a repris sa formation régionale sur les statistiques de la

---

<sup>5</sup> Le site Web de la plateforme commune a été mis en service en mars 2006 pour proposer une source d'information unique et complète sur les statistiques de la dette extérieure.

dette extérieure, en organisant notamment les stages suivants : a) un stage à l'Institut commun de Vienne du FMI (en décembre 2012); b) deux séminaires financés par le compte administré au nom du Japon pour certaines de ses activités, organisés à l'intention des pays d'Asie et du Pacifique à Fidji et en Thaïlande (tous deux en juillet 2013); c) un stage à l'Institut régional de formation du FMI à Singapour (en octobre 2013); d) un stage à l'Institut de gestion macroéconomique et financière (MEFMI) de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe au Botswana (en octobre 2013), qui a également couvert les statistiques de la dette du secteur public; e) un stage au Centre d'études économiques et financières FMI-Moyen-Orient (CEF) au Koweït (en septembre 2014); f) un stage au Centre de formation brésilien du FMI (en octobre 2014). Comme à l'accoutumée, la collaboration des membres de l'Équipe spéciale à ces stages a été grandement appréciée. Des stages et des ateliers sur les statistiques de la dette du secteur public ont été organisés dans le cadre du Partenariat conjoint du FMI pour l'Afrique à Tunis (en avril 2013 et janvier 2014), au MEFMI au Botswana (en octobre 2013), à l'Institut commun de Vienne du FMI (en novembre 2013) et en Indonésie (en février 2014).

12. Le Secrétariat du Commonwealth a également aidé des pays à établir et diffuser des statistiques relatives à la dette en organisant des conférences, des ateliers régionaux et d'autres activités au niveau des pays. En 2014, il a organisé deux ateliers régionaux et cinq programmes nationaux de formation à la compilation et à la diffusion de statistiques relatives à la dette au moyen de son progiciel d'enregistrement et de gestion de la dette (CS-DRMS). Ces ateliers, qu'il a organisés en coordination avec la Banque centrale des Caraïbes orientales et le MEFMI, ont été suivis par les gestionnaires de la dette de 14 pays de la région des Caraïbes et 10 pays de la région de l'Afrique australe et de l'Afrique de l'Est, respectivement. Les cinq programmes de formation ont concerné la Barbade, le Guyana, le Lesotho, le Mozambique et la Namibie. En collaboration avec le FMI et le MEFMI, le Secrétariat du Commonwealth a organisé au Botswana un atelier sur les statistiques de la dette du secteur public à l'intention de la région de l'Afrique australe et de l'Afrique de l'Est. Cet atelier a initié les participants aux fonctionnalités du progiciel CS-DRMS permettant de compiler et diffuser des données conformément au Guide des statistiques de la dette du secteur public. Par ailleurs, le Secrétariat du Commonwealth a fait des exposés sur : a) l'établissement de statistiques relatives à la dette au moyen de son progiciel lors des ateliers que le FMI a organisés en Tunisie sur les statistiques de la dette du secteur public; b) la communication de données relatives à la dette du secteur public lors du stage organisé à l'Institut commun de Vienne du FMI sur les statistiques de la dette extérieure; c) la comptabilisation de la dette du secteur privé et la communication des données connexes au moyen du progiciel CS-DRMS lors du stage sur les statistiques de la dette extérieure organisé au siège du FMI à Washington. Le Secrétariat du Commonwealth a également aidé la Barbade et la Papouasie-Nouvelle-Guinée à établir un bulletin sur la dette publique et a lancé des missions au niveau national pour améliorer la qualité des données relatives à la dette de plusieurs pays (Barbade, Botswana, Guyana, Jamaïque, Lesotho, Namibie, République-Unie de Tanzanie et Trinité-et-Tobago). Il a fourni une assistance aux fins de la constitution d'un ensemble de données complet sur la dette publique à l'aide d'un même système informatique à la Barbade, au Lesotho, aux Seychelles et à Trinité-et-Tobago. Il a aidé le Sri Lanka à développer le marché intérieur de la dette en lui fournissant des conseils pour élaborer des politiques à cette fin, Trinité-et-Tobago à établir un manuel de procédures sur la compilation et la communication

des données relatives à la dette au moyen du progiciel CS-DRMS, le Botswana et les îles Vierges britanniques à formuler une stratégie de gestion de la dette à moyen terme, et Malte à élaborer une loi sur la dette publique.

13. En ce qui concerne les applications, le Secrétariat du Commonwealth a lancé la dernière version du progiciel CS-DRMS (la version 2.0) en septembre 2014. Cette nouvelle version comporte : a) une nouvelle fonction d'exportation des données trimestrielles de la dette du secteur public; b) une nouvelle fonction d'exportation de la formule 4 du système de notification de la dette de la Banque mondiale permettant de rendre compte de la dette extérieure non garantie du secteur privé; c) de nouveaux rapports pour mieux suivre et analyser les risques du portefeuille; d) un système de déclaration des débiteurs conforme aux normes d'échange de données et de métadonnées statistiques (SMDX); e) une nouvelle fonction pour prévoir les versements au titre du service de la dette qui tient compte des jours chômés; f) un nouvel outil pour faciliter la notification des versements au titre du service de la dette et du solde de l'encours de la dette qui exclut les montants non encore versés conformément aux recommandations formulées dans les guides; g) un outil d'enregistrement et de compilation des données sur les formules de prêt souples à options intégrées.

14. De même, la CNUCED a organisé 10 ateliers sur les statistiques de la dette entre octobre 2013 et juin 2014 (sur la validation des données au Paraguay, les statistiques de la dette au Bangladesh, au Congo, au Gabon, à Oman, au Paraguay et en République dominicaine, et l'analyse du portefeuille de créances au Congo, en République démocratique du Congo et en El Salvador). Ces ateliers ont utilisé la dernière version du module de renforcement des capacités en statistiques de la dette du Système de gestion et d'analyse de la dette (SYGADE), qui intègre les normes les plus récentes énoncées dans les guides des statistiques de la dette extérieure (2013) et de la dette du secteur public à l'usage des statisticiens et des utilisateurs et tient compte des derniers développements intervenus dans le domaine des statistiques de la dette.

15. En ce qui concerne les applications, ces normes ont progressivement été intégrées dans les dernières versions du SYGADE, qui sont régulièrement mises à la disposition des pays qui utilisent le système. Les prochaines versions comporteront aussi une fonction pour générer automatiquement tous les rapports nécessaires à la communication de données destinées à alimenter la base de données trimestrielles sur les statistiques relatives à la dette extérieure et à la dette du secteur public. Enfin, un nombre croissant de projets de coopération technique du SYGADE encouragent l'utilisation de bases de données unifiées qui comprennent des données sur la dette extérieure publique et privée garantie et non garantie, de façon à faciliter l'enrichissement des bases de données sur les statistiques de la dette extérieure et de la dette du secteur public.

## V. Site Web de l'Équipe spéciale

16. À la suite de la publication de l'édition 2013 du *Guide des statistiques de la dette extérieure* et de la diffusion des nouvelles statistiques trimestrielles de la dette extérieure, le site Web de l'Équipe spéciale a été réorganisé. Lors de la réunion que l'Équipe spéciale a tenue en 2014, ses membres ont accueilli avec satisfaction le format proposé pour le site et ont formulé quelques suggestions pour l'améliorer. Le

nouveau site comporte de nouvelles fonctions conviviales et des informations actualisées sur les activités de l'Équipe relatives aux statistiques de la dette. Il sera lancé d'ici la fin de 2014.

## **VI. Programme de travail à venir de l'Équipe spéciale**

17. Les principales activités qui figurent dans le programme de travail sur 12 mois que l'Équipe spéciale a adopté à sa réunion de mars 2014 consisteront à : a) rendre compte de la conversion des statistiques trimestrielles de la dette extérieure conformément aux normes énoncées dans l'édition 2013 du *Guide des statistiques de la dette extérieure* et étudier les prochaines mesures à prendre pour y associer davantage de pays; b) rendre compte de la nouvelle approche adoptée pour présenter les statistiques de la dette du secteur public dans la base de données du FMI, de l'OCDE et de la Banque mondiale afin d'améliorer la comparabilité des données communiquées sur la dette publique dans les différents pays, et des mesures mises en œuvre pour améliorer la communication des statistiques de la dette du secteur public; c) faire connaître les statistiques relatives à la dette; d) rendre compte des améliorations qu'il est proposé d'apporter à la plateforme commune consacrée à la dette extérieure ainsi que de l'examen triennal des accords de prestation de services de cette plateforme e) rendre compte de la collecte des données relatives aux éléments de passif éventuel des administrations publiques; f) rendre compte de la disponibilité des données relatives aux avoirs nets en titres de la dette publique; g) rendre compte de l'évaluation des titres de créance dans les systèmes de gestion de la dette.

## **VII. Prochaine réunion de l'Équipe spéciale**

18. Les membres de l'Équipe spéciale tiendront leur prochaine réunion au siège de la CNUCED à Genève, les 12 et 13 mars 2015.